

■ **Gabriel Baud expert-comptable**, à Lausanne (FOSC du 02.05.1996, p. 2517). La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 68 ORC (décès du titulaire).
Journal no 1090 du 04.02.2004
(02111916 / CH-550.0.064.132-4)